



Atelier de travail du Forum de Paris

Washington, D.C. – Jeudi 17 octobre 2019 – 9h00-11h00

Salle du Conseil d'Administration du FMI, HQ1-12-112

Le Forum de Paris réunit à la fois des créanciers et des débiteurs souverains afin de favoriser les discussions sur les problèmes inhérents à la dette souveraine et avec la participation d'universitaires et d'ONG.

9:00 – 9:10 Allocation de bienvenue

Guillaume Chabert, Co-Président du Club de Paris

9:10 – 10:00 Comment mettre en application les principes opérationnels du G20 pour un financement soutenable ?

Principaux intervenants

Doerte Doemeland, Responsable de l'analyse macroéconomique globale et de la dette, Banque mondiale

Mark Flanagan, Département de la stratégie, des politiques et des revues, FMI

Mickie Schoch, Directrice adjointe des affaires internationales, Ministère des Finances, Pays-Bas

En mars 2017, les pays du G20 ont approuvé et se sont engagés à promouvoir les principes opérationnels du G20 pour un financement soutenable, qui visent à améliorer les pratiques de financement. Un exercice d'auto-évaluation sur la mise en œuvre de lignes directrices a été lancée sur une base volontaire à la fin de 2018 avec une large participation, comprenant des pays non membres du G20. Dans ce cadre, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ont produit une note définissant un cadre d'évaluation.

Questions clés :

- Pourquoi ces principes sont importants ?
- Quelles sont les pratiques les plus exigeantes et comment leur mise en œuvre peut-elle être améliorée ?

10:00 – 10:50 Comment s'assurer que les créanciers du secteur privé contribuent de manière adéquate aux restructurations de dette futures ?

Principaux intervenants

Yan Liu, Département juridique, FMI

Jose de Luna, Directeur du crédit public, Ministère des Finances, Mexique

Leland Goss, Directeur général, Conseiller juridique, ICMA

Au cours des dernières décennies, de nombreux pays en développement se sont tournés vers des marchés obligataires extérieurs. En 2017, les émissions de nouvelles obligations ont atteint un record et représentent 85% des entrées de dette à long terme. Quelques années après la modification de la clause pari passu et le renforcement des Clauses d'Action Collective (CAC), il est intéressant de s'interroger sur les enjeux qui demeurent pour s'assurer d'une contribution adéquate des créanciers privés à la restructuration de dettes futures par le biais d'une approche contractuelle.

Questions clés :

- Quels sont les principaux défis actuels à la mise en place de l'approche contractuelle ?
- Comment le marché répond-il aux lacunes de l'architecture actuelle et quelle peut être l'utilité des solutions ad hoc ?

10:50 – 11:00 Conclusion